

## SEMINAIRE

## СЕМИНАР

## SEMINAR

COMMISSION DE STATISTIQUE  
et COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE



Distr.  
GÉNÉRALE

CES/SEM.43/30 (Summary)  
13 mars 2000

CONFÉRENCE DES  
STATISTICIENS EUROPÉENS

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

Séminaire sur les systèmes intégrés  
d'information statistique et les  
questions connexes (ISIS 2000)  
(Riga, Lettonie, 29-31 mai 2000)

Thème IV : Amélioration des stratégies de diffusion des données

## L'AMÉLIORATION DES STRATÉGIES DE DIFFUSION DES DONNÉES AU BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUE DE LA POLOGNE

Communication sollicitée émanant du Bureau central de statistique de la Pologne<sup>1</sup>

### RÉSUMÉ

1. La diffusion des données statistiques repose sur le principe selon lequel tous les utilisateurs ont droit de façon égale, équivalente et simultanée à l'accès à ces données. Le principe fondamental suivi par le Bureau central de statistique de la Pologne en matière de développement de la diffusion des données exige que l'on utilise au mieux tous les moyens d'information disponibles. L'Internet est à cet égard le moyen le plus rapide et le plus commode en ce sens qu'il permet de faire parvenir le produit voulu à ceux qui en ont besoin, de manière idoine et au moment opportun.

2. Le Bureau central de statistique et tous les bureaux de statistique des voivodies ont à présent des pages d'accueil sur l'Internet, mises à leur disposition par des serveurs spécialisés. Celles du Bureau (<http://www.stat.gov.pl>) comprennent des informations de caractère général sur cet organisme et sur le système statistique et les données statistiques de la Pologne. La partie générale porte sur les lois et règlements en vigueur en matière de statistique, la structure du Bureau, le programme de recherche et la liste des publications, et comprend des informations sur

<sup>1</sup> Rédigée par Halina Agnieszka Stegawska.

les registres REGON et TERYT, ainsi que sur la bibliothèque centrale de statistiques. Quant aux données, elles englobent des avis diffusés par le directeur du Bureau central de statistique et des informations courantes (résultats préliminaires, bulletin de statistiques, cartes comprenant des données statistiques, indicateurs économiques et financiers de base selon la norme spéciale de diffusion des données du FMI, et une banque de données contenant 1 200 indicateurs pour les villes, les voivodies et la Pologne dans son ensemble).

3. Le contenu de la bibliothèque centrale de statistiques est accessible sur l'Internet au moyen d'un ALEPH (Automated Library Expandable Program). Ce programme permet d'accéder à la base de données rétrospectives (6 000 entrées) ainsi qu'aux descriptions bibliographiques complémentaires actuelles, à la base de données sur les publications du Bureau central de statistique, et à des annuaires et revues statistiques. Le système est du type client-serveur, fondé sur une base de données ORACLE. Il est caractérisé par une interface graphique facile à utiliser et une capacité hypertexte. Il comprend des modules lui permettant d'accomplir les différentes tâches qui lui sont assignées : catalogage, recherche en ligne OPAC (Public Access Catalog), thesaurus, etc.

4. La mise sur l'Internet de la bibliothèque centrale de statistiques a permis aux utilisateurs internes des données du Bureau central de statistique de parcourir non seulement la base de données de la bibliothèque, mais encore toutes celles d'autres bibliothèques disponibles sur l'Internet. Le catalogue OPAC peut être consulté au moyen de tout ordinateur ayant accès à l'Internet à travers le World Wide Web. On trouvera davantage d'informations sur l'ALEPH et la base de données du Bureau central de statistique à l'adresse suivante : <http://statlibr.stat.gov.pl>.

5. Le projet de système d'information statistique (SIS) a été lancé pour continuer à développer les méthodes et modalités de diffusion des données. Il est fondé sur un système de stockage intégré.

6. Le SIS offre :

- une base de données organisée selon un principe spatio-temporel : techniques de collecte des données, sources, lieux de stockage et lieux de livraison;
- un ensemble de règles applicables à la collecte, au traitement, à la sauvegarde et au stockage de l'information, avec indication des modalités de transmission de ces données aux utilisateurs;
- une série d'éléments de données coordonnée et ayant la structure souhaitée;
- une utilisation facile, malgré la complexité intrinsèque du grand nombre d'éléments interactifs du système.

7. Parmi ses autres finalités, le système offrira les informations nécessaires aux bases de données de l'entité chargée de publier les statistiques; des catalogues de tableaux, cartes, diagrammes et produits fréquemment commandés; et des renseignements à l'intention des organisations internationales. La quantité et la portée des informations présentées sur l'Internet et au moyen du système d'affichage seront accrues.

8. Une base de données ordinaire de type "dépôt" permet à l'utilisateur de parcourir et de consulter les données à l'aide de n'importe quel mot clef, d'effectuer une analyse statistique type, de créer des tableaux définis en fonction de ses propres critères, de regrouper les données selon un algorithme donné, d'utiliser les données d'archives, de créer des produits destinés à être imprimés ou transférés sur disque, sur CD-ROM ou sur tout autre support, et de confectionner des cartes, diagrammes et graphiques.

9. Les aspects essentiels du système sont la souplesse en matière de regroupement des données, la multiplicité des sources d'information et la possibilité de présenter les résultats sous diverses formes.

10. La création d'un système aussi diversifié, comprenant une large gamme d'apports et de produits, constitue une tâche qui ne peut être réalisée que de manière progressive sur une période donnée. La première phase terminée a été limitée à l'intégration des applications qui intéressent l'économie nationale. Au fur et à mesure de l'achèvement des autres phases du SIS, de nouvelles solutions techniques seront requises, par exemple pour l'achat de matériel.

11. L'expérience d'autres instituts de statistique qui sont déjà passés par ce processus sera très utile au Bureau central de statistique, du point de vue à la fois technique et méthodologique. Elle lui permettra en effet d'abrégier les délais nécessaires pour intégrer son système d'information statistique à ceux des pays de l'Union européenne.

-----